

RÉPONSE À L'ENGAGEMENT N° 6

Référence : ENG-6 (Énergir), Notes sténographiques du 8 septembre 2025, volume 7, page 4.

Demande : Fournir les données sur la durée de vie moyenne pondérée en nouvelle construction (Demandé par la formation).

Réponse :

Sur la base du Tableau 1 de la pièce B-0196, Énergir-K, Document 4, en limitant la durée de vie utile à 20 ans des volets ayant une durée de vie supérieure à 20 ans, la durée de vie moyenne pondérée serait de 15,05 ans, soit toujours légèrement supérieure à la proposition d'Énergir d'établir la durée de vie moyenne des aides financières à 15 ans.